Résolution présentée par la délégation de l'Italie

Thème Conflits et sécurité internationale

Concerne Les importants flux de migrants sur les côtes italiennes et la mauvaise répartition de ceux-ci entre les États par rapport aux espaces disponibles sur leurs territoires.

L'Assemblée Générale,

Submergée Par les foules de réfugiés toujours plus grandes débarquant par bateau sur les côtes italiennes ou sur les îles au large de celles-ci et provoquant des crises migratoires comme celle survenue à Lampedusa.

Alarmée Par l'augmentation des conflits armés dans le monde et les impacts migratoires que pourraient provoquer ceux-ci et inquiétée par les conditions dans lesquelles devront vivre ces populations en attendant que leur cas soit traité et qu'ils soient aidés à parvenir à des conditions de vie décente.

Constatant Le manque d'entraide de la part des autres pays de l'Union Européenne et d'autres pays voisins dans l'accueil et la répartition de ces personnes, ainsi que les grands espaces disponibles dans certains de ces pays qui pourtant n'ont accueilli que trop peu de migrants.

Rappelant Que l'Italie avait déjà accueilli plus de 300 000 migrants en 2017, faisant d'elle le troisième pays ayant le plus accueilli et qu'elle est bien plus exposée que certains pays n'ayant pas de côtes en méditerranée, ainsi que par conséquent, l'Italie doit, sous l'obligation des accords de Dublin signés avec les pays de l'union européenne, traité les demandes d'asiles de tous ces réfugiés.

Décide D'instaurer un système de sauvetage en mer des embarcations illégales de réfugiés, et de rediriger celles-ci vers d'autres pays côtiers moins touchés par cette immigration, ou encore vers la Russie en passant par la mer noire.

- De proposer aux pays des accords commerciaux aux pays qui acceptent cela, en échange de leur aide dans l'accueil de ces populations. Dans le cas de la Russie, des baisses des sanctions économiques à leur encontre pourraient être négociées, et le réaménagement de lieux tels que les Goulags, conformément aux droits de l'Homme, serait envisageable.

- De débloquer un financement permettant de se procurer les bateaux assurant le transport des migrants vers les pays les accueillant et permettant l'aide aux rénovations ou à la construction d'infrastructures d'asile.

- De demander la permission à la Turquie de laisser ces bateaux de sauvetage passer à travers le canal d'Istanbul qui, normalement, n'est ouvert qu'aux bateaux commerciaux.